

Il faut sauver les «petites pharmacies» !



Revue de presse



L'OMS préqualifie le tocilizumab dans la prise en charge des formes graves de la Covid-19



Covid-19 au Canada : les professionnels de santé sortent de leur silence



Covid-19 : Comirnaty a généré un pactole de 33,5 milliards à Pfizer et à BioNTech

Il faut sauver les «petites pharmacies» !

Par Abderrahim Derraji , Docteur en pharmacie



Les pharmaciens se sont donné rendez-vous à Tanger pour prendre part à MEDEXPO, une manifestation organisée par SIGMApharm. Lors de la séance inaugurale de cette manifestation, le président de ce groupement d'intérêt économique (GIE), Nourredine Salami, a rappelé les objectifs de ce groupement, à savoir la mise en place de mécanismes permettant d'optimiser les achats groupés, de contribuer à la formation continue des pharmaciens membres et les accompagner au mieux pour leur permettre de se concentrer sur leur cœur de métier.

L'allocution prononcée par le président de SIGMApharm a été suivie par un discours de Hamza Guedira, président du Conseil national de l'Ordre des pharmaciens (CNOP). Ce dernier a brossé un tableau de la situation compliquée que traverse la profession pharmaceutique.

Ce pharmacien de Rabat explique cette situation par la mise en application du Décret 2-13-852 relatif aux conditions et aux modalités de fixation du prix public de vente des médicaments. Il a déploré la mise en application de ce texte en l'absence de mesures compensatoires censées atténuer son impact sur l'économie de l'officine. Malheureusement, les promesses du ministre de la Santé de l'époque se sont volatilisées !

Ces mesures auraient pu venir en aide aux petites officines et aux pharmacies rurales dont la situation économique ne cesse de se dégrader, ce qui est de nature à compromettre leur pérennité. La disparition de ces espaces de santé privera leurs patients d'un service de proximité qui, dans bien des cas, permet de pallier les défaillances du système de santé, particulièrement dans les zones

enclavées. Le président du CNOP a terminé son discours en plaidant pour la sauvegarde de ces pharmacies.

En plus de la mise en place de mécanismes à même de réduire l'impact du Décret 2-13-852, les titulaires de ces pharmacies ont besoin d'être assistés, notamment en management et en gestion, deux éléments qui conditionnent la survie de ces officines. Les charges auxquelles le pharmacien doit faire face expliquent en grande partie les difficultés qu'il vit, sans compter que ce professionnel de santé doit, en plus, faire face à une concurrence déloyale, un effritement du monopole et aux nombreux dysfonctionnements qui affectent le circuit de distribution.

Et comme un malheur ne vient jamais seul, les organismes professionnels vivent également une crise sans précédent. Le président du Conseil déplore le manque d'implication des représentants des pharmaciens dans différents projets, notamment le chantier de la couverture médicale universelle (CMU), qui impactera, sans nul doute, la pharmacie d'officine. Il a également évoqué le projet de régionalisation qu'il a qualifié de globalement satisfaisant à condition de le dépouiller de l'Instance permanente de consultation et d'accompagnement (IPCA) et de renforcer la légitimité du président du Conseil qui doit être élu par tous les pharmaciens inscrits aux tableaux de l'Ordre.

Les autres intervenants qui se sont succédé au président du CNOP, notamment Walid Amri, président du Syndicat des pharmaciens de Casablanca, ont tous souligné le rôle important joué par les pharmaciens depuis l'apparition de la pandémie

actuelle.

Tout au long de cette période, les syndicats des pharmaciens ont tous revu à la hausse le nombre de pharmacies de garde afin de limiter les déplacements durant la période du confinement strict. Les officinaux n'ont également ménagé aucun effort pour garantir la disponibilité des médicaments, des dispositifs médicaux et des préparations alcooliques. Ils sont également venus en aide à certains malades chroniques dont les médecins traitants avaient été contraints de fermer leurs cabinets pour des raisons sanitaires.

Par ailleurs, les pharmaciens présents lors de ce premier MEDEXPO se sont interrogés sur les raisons qui pourraient justifier le défaut d'implication des officinaux dans le dépistage de la Covid-19. Pourtant, les officinaux auraient pu proposer des tests accessibles économiquement et géographiquement.

À l'instar des pays voisins, le Maroc aurait pu mettre à contribution les pharmaciens d'officine pour améliorer la couverture vaccinale des Marocains contre la Covid-19. Mais, ça n'a malheureusement pas été le cas. Pire, même le projet de les autoriser à vacciner contre la grippe saisonnière qui était dans le pipe est tombé à l'eau.

Qu'on le veuille ou pas, l'évolution des pratiques officinales restera tributaire du bon vouloir de l'administration tant que les instances ordinales ne se sont pas conformées aux textes qui les régissent et tant que les pharmaciens continuent à attendre une régionalisation dont la mise en place peut demander plusieurs mois, voire plusieurs années...

L'OMS préqualifie le tocilizumab dans la prise en charge des formes graves de la Covid-19

Le tocilizumab, anticorps monoclonal commercialisé par le laboratoire suisse Roche sous la désignation Roactemra® et qui est prescrit aux patients souffrant de la polyarthrite rhumatoïde, vient de décrocher la préqualification de l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

Cet anticorps monoclonal s'est révélé efficace pour réduire le risque de décès ainsi que la durée d'hospitalisation de certains patients atteints de formes graves de la Covid-19. Ce traitement est utilisé aux États-Unis et en Europe et dans d'autres pays chez les sujets présentant une forme grave de Covid-19.

Le tocilizumab a démontré une certaine efficacité pour lutter contre les «tempêtes cytokiniques» qui sont une réaction excessive du système immunitaire qui peut compromettre le pronostic vital du patient atteint de forme grave de la Covid-19.

Ce traitement connaît néanmoins un problème d'accessibilité puisqu'il n'est produit qu'en quantité limitée. Son coût, qui est d'environ 600 dollars, constitue également un frein à son accessibilité.

La disponibilité de ce traitement peut, cependant, s'améliorer grâce à la préqualification de l'OMS, démarche par laquelle cette Organisation garantit la qualité, la sécurité d'utilisation et

l'efficacité d'un médicament. L'OMS a indiqué qu'elle est actuellement en négociations avec le laboratoire suisse pour qu'il revoie à la baisse le prix du Roactemra®.

Cette première préqualification ne concerne que les produits Roche. D'autres laboratoires produisant le tocilizumab ont également formulé une demande pour bénéficier de cette préqualification.

Source : <https://www.france24.com>

Covid-19 au Canada : les professionnels de santé sortent de leur silence

Des centaines de professionnels de santé viennent de signer une lettre ouverte afin de protester contre «la désinformation scientifique, le harcèlement et les dérives politiques» qui entourent les «convois de la liberté», des manifestations menées par les camionneurs contre les mesures sanitaires en vigueur au Canada. Ces convois ont été rejoints par des milliers de personnes dans plusieurs villes canadiennes sachant que 80% de la population sont vaccinés contre la Covid-19.

D'après les signataires de la lettre ouverte, certains sont accusés d'être influencés et financés par des groupes proches de l'ultra-droite américaine.

«Nous sommes épuisés, tout comme

vous», indiquent les professionnels de santé dans leur lettre ouverte. Et d'ajouter : «Nous ne tolérerons pas que des groupes organisés et motivés par la haine sapent les services de santé... Nous continuerons à porter nos blouses en public».

Les signataires de la lettre ouverte ont évoqué le port de la blouse par ce que certains services hospitaliers de Vancouver avaient recommandé aux professionnels de santé de ne pas porter de signe distinctif de leur profession.

Source : <https://ottawa.citynews.ca>

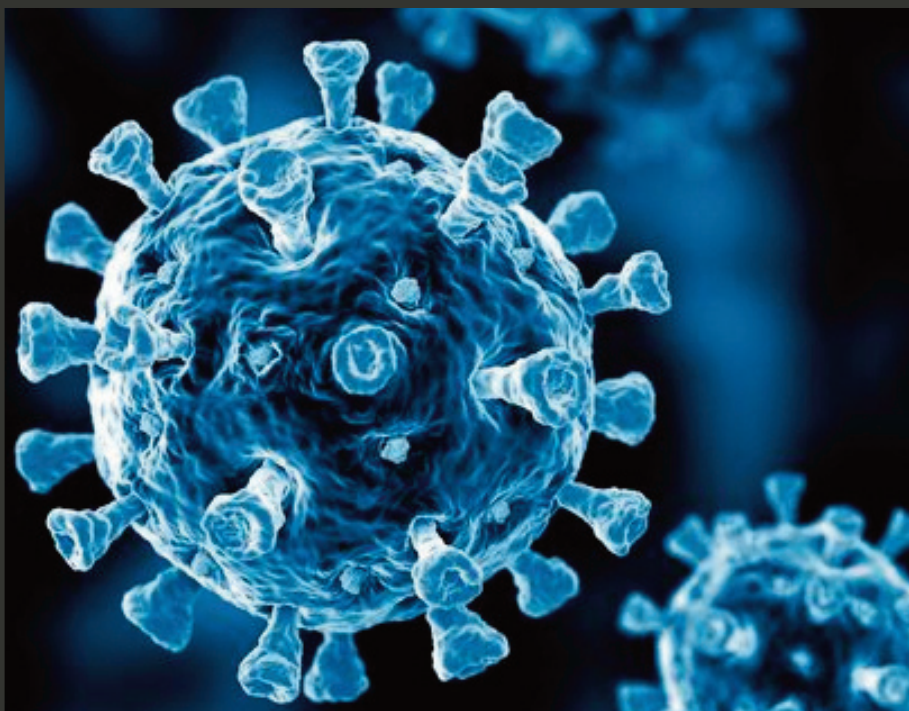
Covid-19 : Comirnaty a généré un pactole de 33,5 milliards à Pfizer et à BioNTech

BioNTech et Pfizer ont jusqu'à maintenant délivré un milliard de doses de leur vaccin à ARN messager à travers le monde. Ils prévoient d'augmenter leurs ventes en vaccin anti-Covid-19 d'environ 30%.

Les deux entités avaient initialement tablé sur 15 milliards de dollars de chiffre d'affaires réalisé sur Comirnaty®. Leurs prévisions ont été revues à la hausse pour atteindre 26 milliards en mai dernier. En réalité, ce chiffre va atteindre 33,5 milliards de dollars rien que pour l'année 2021. La biotech allemande et le géant américain se partagent équitablement les dépenses et les bénéfices liés au vaccin Comirnaty®.

«La rapidité et l'efficacité de nos efforts avec BioNTech pour aider à vacciner le monde contre la Covid-19 sont sans précédent, avec désormais plus d'un milliard de doses délivrées à l'échelle de la planète», a indiqué Albert Bourla, PDG de Pfizer. Et comme les deux entités ont souligné que leur vaccin avait montré de bons résultats en laboratoire contre le variant Delta, les ventes vont sans aucun doute continuer à augmenter. Le bénéfice par action pourrait passer de 3,95 dollars à 4,05 dollars, contre 3,55 dollars à 3,65 dollars qui étaient prévus au départ. Le bénéfice net trimestriel a, quant à lui, connu une augmentation de 59%.

Source : latribune.fr



MED EXPO EN PHOTOS

Tanger 11 & 12 février 2022



D^r Hamza GUEDIRA



D^r Nourredine SALAMI



P^r Jamal Eddine BOURKADI



D^r Mouaad MRABET



P^r Ahmed BENNANA



D^r Mohamed MEIOUET



D^r Mouaad MRABET, P^r Jamal Eddine BOURKADI, D^r Abderrahim CHAOUKI et D^r Walid AMRI

OFFICINE EXPO 2022

19^{ème} Edition



MEETING
PHARMA
AFRICA
2022 5^{ème} Edition

LE SALON REFERENCE DE LA PHARMACIE SUD-MEDITERRANEENNE ET AFRICAINE



MARRAKECH

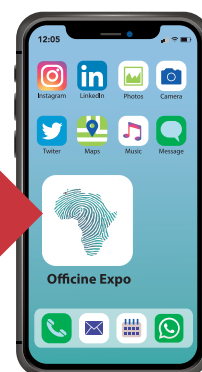
03-04-05

MARS 2022

AU PALAIS DES CONGRES MANSOUR EDDAHBI

Téléchargez gratuitement
l'application **Officine Expo**
et inscrivez-vous

www.officinexpo.com



🌍 CONFERENCES

🌍 ATELIERS

🌍 EXPOSITION

🌍 BTOB

ORGANISATION : EASYCOM

+212 5 22 25 76 72 / +212 5 22 25 77 33 / +212 6 60 13 44 96
Contact@easy-com.ma